

# Truies libres en maternité

Entre intérêt pour de nouvelles pratiques et craintes d'évolutions réglementaires ou de difficultés d'accès au marché à l'avenir avec des truies bloquées, de nombreux éleveurs s'interrogent aujourd'hui sur le choix de truies libres en maternité. Les résultats obtenus dans nos stations, ou à l'étranger, et l'expérience des éleveurs qui s'équipent permettent d'affiner les recommandations en termes d'aménagement des salles et de conduite des truies libres en maternité.

## Coordination du dossier

Yannick Ramonet (chambre d'agriculture de Bretagne) et Julie Sarrazin (Terra).

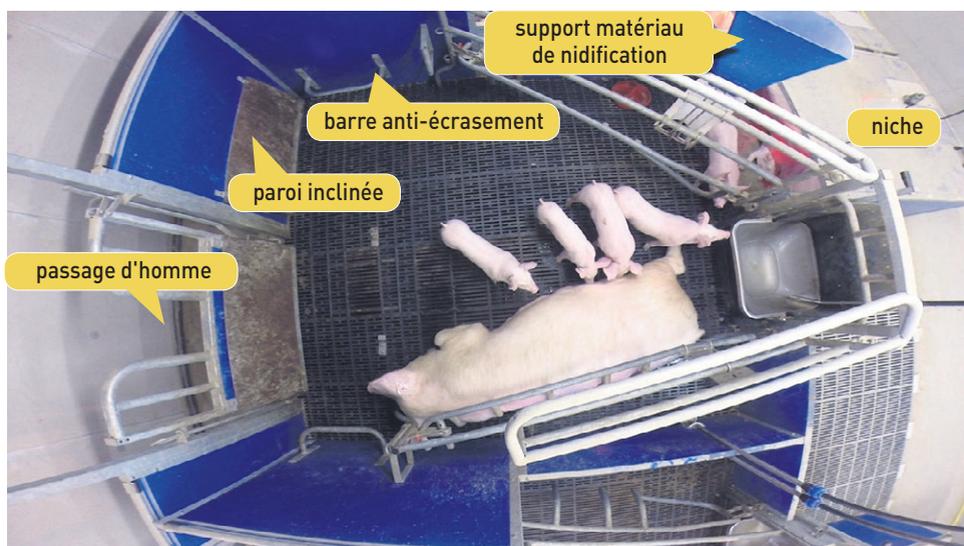
## Rédaction

Chambres d'agriculture de Bretagne : Yannick Ramonet, Carole Bertin, Frédéric Kergourlay, Nicolas Villain.

Composition : Terra Rennes.



# L'expérience de Guernévez



➤ Les équipements spécifiques de la salle maternité liberté la plus récente de Guernévez. Les deux côtés du réfectoire de la case sont ouverts pour libérer la truie.

**Depuis 2000, la station de Guernévez (29) est équipée de deux salles de maternité liberté. Probablement l'expérience la plus importante en France sur ce mode de logement.**

La station de Guernévez est équipée de deux salles de huit places de maternité liberté. La première salle a été mise en service en 2000. La surface de la case est de 5,8 m<sup>2</sup> (2,60 m x 2,25 m), le sol est un caillebotis intégral de type fil métallique et un nid à porcelets occupe un des angles avant de la case. La seconde salle était pourvue jusqu'en 2015 d'un sol paillé. Cette salle a été rénovée en 2015 avec une case de 6,2 m<sup>2</sup> (2,60 m x 2,40 m), complétée par une niche fermée de 1,2 m<sup>2</sup>. Le sol est un caillebotis intégral composé de dalles plastiques et métalliques. Un racleur placé sous le caillebotis permet d'évacuer de la paille distribuée comme matériau de nidification ou de manipulation aux truies. Les mesures portent sur les performances de production, sur l'aménagement du bâtiment par rapport au comportement des porcs (type de sol, niche, tapis...) et aux conditions de travail (temps de travail, agressivité des truies, gestion des déjections...). Des matériaux de type paille ou toile de jute peuvent être apportés grâce à des râteliers pour permettre à la truie d'exprimer son comportement de nidification. La case permet une contention temporaire des truies,

## ➔ UN CHIFFRE

Après libération, 50% des porcelets sont écrasés par 10% des truies. La répartition de la mortalité des porcelets est très hétérogène entre les portées. 65% des truies n'ont pas écrasé un seul porcelet. Les écrasements sont concentrés sur un nombre réduit de portées.

contrairement à certains systèmes développés à l'étranger où la liberté est totale au cours de la maternité. Les deux côtés du réfectoire sont alors ouverts pour libérer la truie. Les truies peuvent être libres dans les premiers jours qui suivent l'entrée en maternité, jusqu'à trois à quatre jours avant la mise-bas. Elles sont ensuite bloquées pour la mise-bas et les jours qui suivent.

## Liberté 11 à 7 jours après la mise-bas

La problématique première des maternités liberté est la mortalité supplémentaire des porcelets qui pourrait être liée à des écrasements. Des premiers essais conduits

au début des années 2000 avaient montré qu'une absence de contention ou une contention de courte durée de deux jours après mise-bas entraînaient une augmentation peu acceptable de la mortalité. Le taux de perte s'envolait jusqu'à un tiers des porcelets nés vivants en absence de contention sur caillebotis. La conséquence a été alors d'augmenter la durée de contention post-mise bas dans le but de réduire la mortalité.

Dans les salles actuellement en service, des enregistrements précis ont été réalisés pour deux durées de contention de la truie, 11 puis 7 jours suivant la mise-bas. Sur l'ensemble de la lactation, l'essentiel des pertes a lieu dans les jours qui suivent la

## 1 ➔ Performances de reproductions enregistrées à la station de Guernévez

Pour les deux durées de contention testées, les performances sont similaires.

	Moment libération de la truie après mise-bas	
	J 7	J 11
Nombre de portées	63	86
Nombre de porcelets après adoption	15,2	14,2
Taux de mortalité avant libération (%)	12,3	17,3
Nombre de porcelets à la libération	13,3	11,6
Nombre de morts après libération dont écrasés	1,22 0,70	0,59 0,38
Taux de mortalité après libération (%)	8,0	4,1
Taux de mortalité total (%)	20,2	21,5
Nombre de porcelets sevrés	12,1	11,0

➤ Mortalité exprimée par rapport au nombre de porcelets sous la mère après adoption.

mise-bas, alors que la truie est bloquée ①, un constat analogue à celui des cases conventionnelles. Par rapport à un blocage de 11 jours, lorsque la truie est bloquée 7 jours, le taux de mortalité avant libération est réduit, mais celui après libération augmente. Au final, le taux de mortalité total est identique pour les deux durées de contention. En moyenne après libération de la truie, 0,5 porcelet par portée est écrasé, seul critère que l'on peut rattacher explicitement à la liberté de la truie. Les deux tiers des écrasements ont lieu dans les deux jours qui suivent la libération, mais ils sont observés jusqu'au 25<sup>e</sup> jour de vie des porcelets.

### Dilemme entre le bien-être de la truie et celui des porcelets

La liberté en maternité s'accompagne d'une augmentation de l'activité de la truie et lui offre la possibilité de se déplacer, ce qui est favorable à son bien-être. L'image renvoyée par ce mode de logement est également positive, notamment pour un public peu au fait de l'ensemble des questions d'élevage, qui visuellement fait la comparaison avec les truies bloquées, logées dans les salles adjacentes. Sur les performances, les résultats à la station de Guernévez, comme ceux obtenus à l'étranger, montrent que la liberté de la truie constitue un facteur de risque pour le porcelet. Quasiment, toutes les études soulignent une



> La case de maternité datant de 2000 présente l'essentiel des équipements proposé aujourd'hui par les équipementiers.

mortalité supérieure des porcelets lorsque la truie est libre, et ceci est d'autant plus vrai lorsque la taille des portées est élevée. Pour un éleveur qui chercherait à augmenter le nombre de porcelets sevrés et réduire les pertes, l'acceptabilité de la mortalité est faible. Le citoyen et certaines associations peuvent accepter qu'il y ait davantage de porcelets morts, tant que cela reste à un niveau "raisonnable". L'éleveur qui s'engage vers les maternités avec truies en liberté accepte aussi ce risque. Tout est une question

d'équilibre et de seuil d'acceptabilité. Si la conception des maternités liberté est essentielle pour garantir de bonnes performances, la conduite associée l'est tout autant, la liberté s'accompagnant d'importantes différences comportementales entre les truies. La gestion des périodes à risque, notamment dans les jours qui suivent la libération des truies, est primordiale.

Yannick Ramonet, Carole Bertin  
Frédéric Kergourlay, Nicolas Villain

## Surcoût du bâtiment maternité liberté : + 33 %

Le coût de l'investissement bâtiment est supérieur de 33 % lorsque les truies sont libres, comparativement à des cases où les truies sont bloquées ②. Dans notre hypothèse, l'aménagement des cases, liberté comme bloquée, correspond aux standards simples et fonctionnels proposés par les équipementiers. Le surcoût s'explique d'abord par la surface de bâtiment supplémentaire, +40 % de surface, liée à la surface de la case elle-même (case liberté : 6,25 m<sup>2</sup>, contre 4,25 m<sup>2</sup> pour la case de maternité bloquée) et aux couloirs. L'équipement de la case est également plus important et plus robuste. Le sol doit supporter le poids de la truie, les cloisons sont hautes et renforcées. Des équipements anti-écrasement complètent le matériel.

Ce surcoût serait réduit si le coût de la maternité liberté était comparé à une case bloquée avec des aménagements complexes proposés par certains équipementiers tels que les cages balances. Il est également possible de réduire le coût de la case liberté en choisissant une case plus petite ou en réduisant le nombre et la largeur des couloirs. Une stratégie pour réduire l'investissement mais qui risque de dégrader les conditions de travail et de limiter le gain en termes de bien-être pour la truie et ses porcelets.

Frédéric Kergourlay

### Un changement de regard

Le regard des éleveurs qui visitent la maternité liberté de Guernévez a changé au cours des dernières années. Elle interpelle et intéresse aujourd'hui de nombreux éleveurs, d'autant que les équipements et les résultats deviennent techniquement intéressants. Reste le surcoût engendré alors que le développement de ces maternités se fait hors cadre réglementaire et sans valorisation économique supplémentaire.

### ② → Coût bâtiment des maternités (40 places)

	Case bloquée	Case liberté
Surface case (m <sup>2</sup> /place)	4,25	6,25
Surface totale avec aires de circulation (m <sup>2</sup> /place)	7,2	10,1
Coque du bâtiment terrassement/soubassement/élévation /charpente, couverture, isolation (€/place)	1 710 à 1 970	2 310 à 2 660
Équipements intérieurs (€/place)	1 350 à 1 550	1 900 à 2 190
Autres postes : électricité, ventilation, main-d'œuvre (€/place)	620 à 710	690 à 800
<b>Total (€/place)</b>	<b>3 680 à 4 240</b>	<b>4 910 à 5 650</b>

> Estimation réalisée sur la base de données recueillies auprès des équipementiers et de techniciens de groupements de producteurs en 2017.

# Les truies libres en maternité : témoignage d'un éleveur équipé

La SCEA Le Gouta, naisseur associatif situé sur la commune de Carentoir (56), a fait le choix d'installer en 2016 des cases liberté en maternité lors de la construction d'un nouveau bâtiment. Serge Vallais, associé du naisseur, livre ses premières impressions sur ce mode de logement.

"Ce bâtiment répond à un certain nombre d'enjeux actuels et à venir autour des économies d'énergie, du bien-être animal et des conditions de travail. Il doit nous permettre de faire face à ces évolutions dans les prochaines années" souligne Serge Vallais.

## Le choix de la liberté pour les truies

La SCEA Le Gouta est une maternité collective de 745 truies. Les exploitants ont conçu un bâtiment à énergie positive avec installation de panneaux photovoltaïques, d'un échangeur air-air centralisé, de néons économes, de niches à porcelets chauffées par dalles à eau chaude produite par une chaudière à bois plaquettes. Pour la maternité, ils prévoyaient initialement un équipement classique avec des truies bloquées, en imaginant tout de même un aménagement pos-

## SCEA Le Gouta, quelques données clés

- **Naisseur** associatif, 750 truies,
- **Conduite** en 21 bandes, sevrage à 28 jours,
- **Cinq salles** de 36 places chacune,
- Cases **Aco-Funki** de 2,40 x 2,40 m, regroupées en îlots de quatre cases,
- **Alimentation** soupe,
- **Niche** fermée pour les porcelets et chauffage par dalle eau chaude,
- **Entrées** d'air par trappes motorisées situées au plafond,
- Nombreuses fenêtres et cloisons intérieures transparentes pour une **luminosité** optimale.



> La salle est organisée par îlot de quatre cases.



> Serge Vallais a témoigné sur le logement des truies libres en maternité lors d'une journée organisée par la chambre régionale d'agriculture de Bretagne en novembre 2017 sur le thème du bien-être animal en élevage porcin.

sible vers la liberté à plus long terme. "On a fait le choix de plaques chauffantes à eau chaude, très difficile à déplacer, explique Serge Vallais. Dans les cases liberté qui sont proposées, il n'y a pas deux qui ont la même dimension. Comment dans ces conditions anticiper la case de la maternité du futur ?" Des arguments qui ont amené l'éleveur à choisir directement la maternité liberté. "Après des visites au Danemark et en Allemagne, nous avons choisi la case de chez Aco-Funki. La petite dimension de la case (5,8 m<sup>2</sup>) et le fait qu'elle soit carrée nous a séduits et a orienté notre choix définitif" précise l'éleveur. C'est aussi ce qui a permis de maîtriser les coûts d'investissement pour limiter la surface du bâtiment. "Toutefois, ça serait à refaire, je pense que nous aurions peut-être dû choisir une case plus grande", avoue Serge Vallais, qui ne regrette pas le choix de partir directement en case liberté. "Partir sur une case classique dans l'idée de la modifier dans quelques années, ça restera toujours du bricolage" affirme-t-il.

## Objectif : libérer sept jours après mise-bas

Concernant la conduite, les truies entrent en maternité une semaine avant la mise-bas, et sont libres jusqu'à deux jours avant la mise-bas. Elles sont alors bloquées pendant les premiers jours de vie du porcelet. "L'objectif est de les débloquent sept jours après la mise-bas. Mais

en fonction de la taille des porcelets, ou s'il reste des soins à faire, la durée de blocage peut être supérieure de quelques jours, détaille Serge Vallais. On a l'impression que les porcelets ont plus facilement accès à la mamelle et sont plus à l'aise pour téter lorsque les truies sont libres, notamment en raison de l'absence de barreaudage" précise-t-il.

"Les conditions de travail avec les truies libres en maternité sont bonnes" complète Serge Vallais. L'éleveur et ses salariés apprécient le gain de temps permis par l'absence de nettoyage quotidien des cases lorsque les truies sont libres en raison du piétinement des crottes par les animaux. "Les truies étant libres, il est plus facile de les observer et de détecter des problèmes éventuels de santé" complète-t-il.

"Le jour de l'ouverture de la case et les jours suivants est une période à risque", affirme l'éleveur qui remarque qu'il y a plus de porcelets écrasés que dans une case classique. "Nous ne sommes pas encore en régime de croisière et il est difficile d'émettre un avis précis sur les résultats techniques permis par les cases liberté en raison de la multiplicité des changements réalisés dans l'élevage. Nous démarrons avec un bâtiment neuf, un nouveau troupeau et une équipe de salariés qui doit prendre ses marques" indique Serge Vallais.

En phase de développement, le retour d'expérience des éleveurs pionniers sur de nouvelles techniques complète idéalement les travaux réalisés dans les stations de recherche. Le suivi de plusieurs élevages ayant des truies libres en maternité, dont celui de la SCEA Le Gouta, est en cours en 2018. Piloté par les chambres d'agriculture de Bretagne, en concertation avec les groupements producteurs de porcs, le projet vise à identifier la conception du matériel et les pratiques qui feront qu'un système donnera satisfaction ou pas aux éleveurs et aux animaux. Car, est-il besoin de rappeler, la motivation à libérer les truies en maternité est de permettre l'amélioration de leur bien-être.

